

Fermes et stations expérimentales du Canada, en 1923.

Fermes ou stations.	Provinces.	Superficie en acres.	Date de la fondation.
Ferme Centrale d'Ottawa.....	Ontario.....	467	1886
Station de Kapuskasing.....	Ontario.....	1,282	1916
Station de Harrow (tabac).....	Ontario.....	249	1909
Station de Charlottetown.....	Ile du Prince-Edouard.....	151	1909
Ferme de Nappan.....	Nouvelle-Ecosse.....	460	1886
Station de Kentville.....	Nouvelle-Ecosse.....	434	1912
Station de Fredericton.....	Nouveau-Brunswick.....	520	1912
Station de Ste-Anne de la Pocatière.....	Québec.....	340	1911
Station de Cap Rouge.....	Québec.....	339	1911
Station de Lennoxville.....	Québec.....	455	1914
Station de la Ferme.....	Québec.....	1,200	1916
Station de Farnham (tabac).....	Québec.....	65	1912
Ferme de Brandon.....	Manitoba.....	625	1886
Station de Morden.....	Manitoba.....	302	1915
Ferme d'Indian Head.....	Saskatchewan.....	680	1886
Station de Rosthern.....	Saskatchewan.....	650	1908
Station de Scott.....	Saskatchewan.....	520	1910
Station de Swift Current.....	Saskatchewan.....	640	1920
Station de Lacombe.....	Alberta.....	850	1907
Station de Lethbridge.....	Alberta.....	400	1906
Station de Invermere.....	Colombie Britannique.....	53	1912
Station de Summerland.....	Colombie Britannique.....	550	1914
Ferme d'Agassiz.....	Colombie Britannique.....	1440	1896
Station de Sidney, Ile Vancouver.....	Colombie Britannique.....	125	1912

Il existe, en outre, neuf sous-stations, savoir: celles de Salmon Arm, C.B.; de Swede Creek, au Yukon; de Fort Vermilion, Grouard et Beaverlodge, dans l'Alberta; des Forts Smith, Resolution et Providence, Territoires du Nord-Ouest; enfin de Betsiamites, comté du Saguenay, Québec. De plus, dans quinze fermes de la Saskatchewan, onze de l'Alberta, dix de la Colombie Britannique, trente et une de Québec, dix du Nouveau-Brunswick, et onze de la Nouvelle-Ecosse, on se livre à des travaux d'expérimentation, sous la direction de la Division des Stations de Démonstration.

Organisation du système des Fermes Expérimentales.—Comme son nom l'explique, la Ferme Centrale d'Ottawa est l'organisme central, ou le quartier général. Là sont les bureaux du Directeur, qui détient l'autorité et dirige toutes les parties de l'ensemble, et les principaux fonctionnaires qui sont à la tête des services techniques et qui exercent leurs attributions tant à la Ferme Centrale qu'aux autres établissements. Toutes les décisions sont prises à Ottawa, conjointement entre le Directeur, les chefs de service et les régisseurs des fermes ou stations qui doivent les exécuter. Le personnel technique d'Ottawa surveille les expériences qui se font à la Ferme Centrale. Dans les succursales, cette responsabilité incombe aux régisseurs; ceux-ci entreprennent aussi, de leur propre mouvement, des expériences de moindre importance, qui n'ont qu'un intérêt local.

A Ottawa, les travaux sont classifiés sous treize catégories distinctes, chacune d'elles formant une division ou service et ayant un chef à sa tête; on les nomme: (1) élevage; (2) apiculture; (2) botanique; (4) céréales; (5) chimie; (6) vulgarisation et publicité; (7) plantes textiles; (8) culture; (9) plantes fourragères; (10) horticulture; (11) stations de démonstration; (12) aviculture et (13) tabac. On organise actuellement une division de bactériologie. Voici brièvement résumées, leurs attributions respectives.

Elevage.—Cette division s'occupe de la production du bœuf de boucherie, des troupeaux laitiers et des produits de la laiterie, de l'élevage des chevaux, des moutons et des porcs; elle se livre à des expériences de croisement des races, d'alimentation, de logement du bétail, constitution des troupeaux, etc.